



Liberté Égalité Fraternité

## Direction départementale des Finances publiques d'Eure-et-Loir

Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRP) 3 Place de la République 28019 Chartres Cedex

Mél: ddfip28-pcrp-chartres@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : Délégation de signature du responsable du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine d'Eureet-Loir

La responsable du pôle de contrôle des revenus et du patrimoine de Chartres par intérim;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Décide :

## Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BLIN Anna	Inspecteur des Finances publiques	15 000 euros	7500 euros
DUTHEIL Stéphane	Inspecteur des Finances publiques	15 000 euros	7500 euros
LARROQUE Nathalie	Inspecteur des Finances publiques	15 000 euros	7500 euros
SIGNAT Pierre	Inspecteur des Finances publiques	15 000 euros	7500 euros

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
ABELARD Martine	Contrôleur principal des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
DHAENENS Anne-Sophie	Contrôleur principal des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
HAUCHECORNE Anne-Lise	Contrôleur principal des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
MONNIER Gérard	Contrôleur principal des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
MOREL Eric	Contrôleur principal des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
ROBLOT-JAUNEAU Nathalie	Contrôleur principal des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
DEBROIZE Carine	Contrôleur des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
PATUEL Béatrice	Contrôleur des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
DUPARD Caroline	Contrôleur des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
JAFFRE Gwenaëlle	Contrôleur des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
LIZIER Bérangère	Contrôleur des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros
MARCIAUX Philippe	Contrôleur des Finances publiques	10 000 euros	5 000 euros

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Eure-et-Loir.

A Chartres, le 4 janvier 2021

La responsable du pôle de contrôle des revenus et du patrimoine par intérim,

Martine AMALOU
Inspectrice Principale des Finances Publiques